

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du lundi 30 mars 2026**

N° CM30032026-10  
NB/LGa

L'an deux mille vingt-six, le trente du mois de mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Didier DOLÉ, Maire.

**Date de convocation : 24 mars 2026**

**Nombre de Conseillers : 29**  
**Nombre de votants : 29**

**Présents :** M. D. DOLÉ, Mme M. RANGEARD, M. M. PRAUD, Mme N. GÉMARD, M. Y. DURAND, Mme A. VACHÉ, M. R. GAUBERT, M. M. RAUTUREAU, M. JM. BEAUFFRETON, Mme V. DAVIAUD, M. M. CHAIGNEAU, Mme A. BALLERY, M. K. SERIN, Mme MJ. GABRIEU, M. C. CHAUVET, Mme C. GABORIT, M. C. BLANDIN, Mme N. PODEVIN ; M. L. SIMONNEAU, Mme A. ROSÉ, M. P. SERIN, Mme C. BODIN, M. JC. MARCHAND, Mme I. BROSSET, M. A. GUILLOTEAU, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, M. J. LANDA, Mme A. RABILLER, M. T. PELAUD, formant la majorité des membres en exercice.

**Secrétaire :** Madame Véronique DAVIAUD

**OBJET : CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

VU les articles L 1414-2 et L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT qu'il convient de désigner les membres titulaires et suppléants, en nombre égal, de la commission d'Appel d'Offres et ce pour la durée du mandat ;

CONSIDERANT que ces désignations doivent avoir lieu à bulletin secret sauf si le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas y recourir (Article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales) ;

CONSIDERANT qu'outre le Maire qui en est le Président, cette commission doit être composée de membres du Conseil Municipal élus par le Conseil lui-même, à la représentation au plus fort reste ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants, décide de ne pas recourir au scrutin secret ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après un vote à main levée qui a donné pour 29 votants, 29 voix pour :

DESIGNE les membres suivants pour constituer la Commission d'Appel d'Offres :

**Président : Monsieur Didier DOLÉ, Maire**

Titulaires	Suppléants
Ludovic SIMONNEAU Raphaël GAUBERT Michel CHAIGNEAU Isabelle BROSSET Alexandre GUILLOTEAU	Nicole PODEVIN Mikaël PRAUD Yannis DURAND Jean-Claude MARCHAND Aurélië RABILLER

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.

Véronique DAVIAUD  
Secrétaire de séance



Didier DOLÉ  
Maire

